

Le Noël de mon enfance signé Gilles Simard, **p.6 et p.7**
La réforme de Dubé en santé, **p. 5** Dette à l'aide sociale: le mythe de Sisyphe, **p. 8**
La controverse sur Northvolt continue **p. 9**

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 50, Numéro 6, Décembre 2023 Janvier 2024 > Droitdeparole.org

LA RUE SAINT-VALLIER, VERTE ET À SENS UNIQUE : PLUS DE MAL QUE DE BIEN ?



Une centaine de personnes se sont présentées à la présentation du projet de la Ville, le 7 décembre dans le quartier Saint-Sauveur. Photo: DDP

Il faut mettre fin à la crise du logement

Serge Roy, pour le collectif La ville que nous voulons, Québec, 4 décembre 2023

Dans notre société, le logement est considéré comme un objet d'affaires et de commerce lucratifs alors que c'est un droit fondamental reconnu par l'ONU. L'article 25 de la Déclaration des droits de l'Homme précise que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. »

La Ligue des droits et libertés rappelle que le droit au logement est consacré dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) auquel le Québec a adhéré. Nous pouvons donc affirmer que la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, à l'article 45, consacre implicitement le droit au logement: « Toute personne dans le besoin a droit, pour elle et sa famille, à des mesures d'assistance financière et à des mesures sociales, prévues par la loi, susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent ».

Or, il est évident que le droit au logement ainsi que l'ensemble des droits mentionnés à l'article 25 de la Déclaration de l'ONU et dans la Charte des droits et libertés du Québec sont très faiblement respectés lorsque nous constatons à quel point sont nombreuses les personnes privées d'un revenu adéquat pour accéder à un niveau de vie suffisant.

Pour sortir de la crise du logement, il faut voir que cette crise est intimement liée aux inégalités sociales et économiques créées par le régime capitaliste et ses alliés politiques. Il importe donc que le logement cesse d'être considéré comme un objet de consommation, une source de profits pour des promoteurs peu soucieux de répondre aux besoins des personnes.

Le collectif La ville que nous voulons appuie les revendications de nombreux groupes et organisations qui visent à assurer de véritables dispositions pour protéger les droits des locataires, des gens à faible revenu, des personnes itinérantes.

Le 27 novembre dernier le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQS), le Co-

mité logement d'aide de Québec Ouest (CLAQO), le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), réunis devant les bureaux du Conseil du trésor à Québec ont rappelé l'appauvrissement de dizaines de milliers de locataires de Québec.

Nous appuyons aussi le Collectif de Québec contre le projet de loi 31 du gouvernement du Québec qui attaque les droits des locataires en abolissant, à toute fin pratique, le droit de cession de bail. La ministre responsable de l'Habitation, France-Élaine Duranceau, a rejeté les revendications du Collectif opposé à ce projet de loi qui donnera des pouvoirs aux propriétaires qui en profiteront pour augmenter les loyers.

La ministre, ex-spéculatrice immobilière, a donc décidé de maintenir les dispositions de l'article 7 de son projet de loi, qui permet à un propriétaire de refuser une cession de bail sans « motif sérieux ».

Quelques conditions essentielles pour sortir de la crise du logement

Les gouvernements doivent prévoir, à court terme, des investissements publics suffisants pour que soient construits des logements accessibles financièrement. Il faut un soutien financier pour la construction de logements sociaux ainsi que pour augmenter le nombre de coopératives de logement permettant aux membres de participer à la gestion de leur lieu de résidence.

La ville que nous voulons exige que soient interdites toutes fermetures de maisons de chambre qui sont susceptibles d'affecter gravement les personnes à risque d'itinérance qui se retrouveront sans ressources pour se loger. De plus, nous considérons que tout aménagement et projet de développement doit faire l'objet d'une acceptation par les citoyennes et citoyens des quartiers ou secteurs concernés; ils doivent recevoir toutes les informations nécessaires pour exercer leur droit de décider.



Pendant l'action du 27 novembre pour le logement social Marie-Ève Duchesne jouant le rôle de la ministre de l'habitation France-Élaine Duranceau.
Photo: W. Stuart Edwards

Etienne GRANDMONT
Député de Taschereau

Etienne.Grandmont.TASC@assnat.qc.ca

418 646-6090

830, rue St-Joseph Est, bureau 403
Québec (Québec) G1K 3C9



Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer **Le Bal du Léopard**

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Bon choix musical-Terrasse-Ambiance sympathique-Plus de 20 sortes de VODKA-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoises-7 bières pression-Cidre pression et cidre en bouteille! La place dans le quartier

Le bar à Limoilou... depuis 1985

1049 3ième Avenue
Québec, Limoilou, ☎ 529.3829



Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droiddeparole.org

droiddeparole.org

Retrouvez *Droit de parole* sur Facebook
Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination,

d'oppression et d'exploitation.
Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique.
L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.
Droit de parole bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture et des Communications du Québec.
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage : 6 000 exemplaires

Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs
Équipe du journal :
Francine Bordeleau, Andréann Poirier, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Monique Girard, David Jonhson, W. Stuart Edwards,
Coordination : Nathalie Côté

Révision : Lorraine Paquet, R.Martel, Alexandre G. Dumont
Design : Marie-Isabelle Fortin
Collaboration spéciale :
Gilles Simard
Photos : W. Stuart Edwards,
Illustration : Klody Tremblay
Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho



Saint-Vallier Ouest verte et à sens unique

Verdir au détriment du transport en commun est inquiétant

Par Nathalie Côté

« La conversion de Saint-Vallier en sens unique fragiliserait de manière définitive l'offre de mobilité déjà limitée dans un des quartiers les plus défavorisés de la ville, et où l'offre en matière de transport en commun est déjà insuffisante. Ce n'est pas de ça dont Québec a besoin en ces temps difficiles pour le transport en commun. » Ce sont les mots de Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville au lendemain de la présentation du projet de la Ville de Québec dans Saint-Sauveur.

Son collègue, Jean-Yves Chopin, conseiller en aménagement, renchérit : « C'est un signal inquiétant que pour faire des gains en matière de verdissement, on diminue la qualité et l'accessibilité du transport en commun. Le quartier a besoin d'une amélioration du transport en commun, pas d'une détérioration. » Selon lui, il y a moyen de faire un projet emballant : « Dans certaines villes européennes, on considère compatible d'avoir des bus dans des rues partagées à vitesses très basses, 20 ou 30 kilomètres ».

Le point de vue de Vivre en ville rejoint les critiques des citoyens face au projet que la Ville venue présenter son plan dans le quartier Saint-Sauveur le 7 décembre. Une centaine de personnes s'étaient déplacées pour faire valoir leurs points de vue sur les transformations majeures qui vont changer le visage du quartier. Si tout le monde veut plus d'arbres, le projet de sens unique suscite des questionnements sérieux.

La Ville veut enlever une voix aux voitures pour y planter des arbres. Un sens unique en direction ouest entraînerait le déplacement de plusieurs parcours de transport en commun dans les rues environnantes. Plusieurs résidents de la rue Saint-Luc dénoncent les éventuels passages des bus sur leur petite rue tranquille. « C'est épouvantable. C'est un manque de respect, » a soulevé l'un d'eux, avant d'être chaleureusement applaudi.

Cinq organismes critiquent les choix de la Ville

S'ajoutent à la voix de la population, celles de plusieurs groupes. En plus de Vivre en ville, Accès transports viables, le Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec, le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur et le Conseil

régional de l'environnement de la Capitale-Nationale, demandent à la Ville de corriger les aspects problématiques de son projet.

Pour ces organisations, des améliorations devront être apportées avant une version finale du projet. Les travaux doivent débuter en août 2024 et durer au moins deux ans. La Ville profite des travaux d'aqueduc à réaliser pour améliorer la canopée du quartier avec le soutien du ministère de l'environnement.

« Verdir nos milieux de vie est une mesure responsable et nécessaire, mais cela ne devrait jamais se faire au détriment du service fondamental que constitue le transport en commun. »

Un projet vert imposé d'en haut

La Ville veut faire de la rue Saint-Vallier Ouest « un grand corridor vert de la biodiversité, » et « offrir un accès à la nature ». Elle compte enlever de l'asphalte sur 16% de la rue et ajouter 240 arbres, des espaces de verdure, un étonnant bassin d'eau. Sans oublier les papillons...

En outre, le projet actuel apparaît peu démocratique. Comme le souligne Catherine Rainville du comité citoyen « la soirée du 7 décembre aurait dû avoir lieu au printemps dernier ». Depuis plusieurs années, des consultations ont eu lieu à propos du verdissement du quartier. Cependant, la Ville n'a jamais soumis l'idée de sens unique à la consultation publique.

Pour les cinq organisations critiques du projet, la rue Saint-Vallier Ouest est la meilleure rue pour accueillir

des autobus, en raison de sa position centrale et de la présence de nombreux organismes communautaires et commerces. Selon les groupes « La Ville de Québec a pris cette décision à l'interne, sans jamais la soumettre à la discussion publique. La modification de la desserte en transport en commun a pourtant des impacts considérables pour les citoyens et citoyennes qui dépendent de ce service public pour se déplacer au quotidien. »

Des cyclistes questionnent aussi le choix de la Ville. Le conseiller de Saint-Roch-Saint-Sauveur, Pierre-Luc Lachance, assure qu'une nouvelle piste cyclable permettra d'aller vers le centre-ville. Selon Marie-Soleil Gagné d'Accès transports viables : « La rue Saint-Vallier Ouest est très fréquentée pour une multitude d'usages, notamment celui du vélo. Le projet tel qu'il est présenté ne permet pas aux cyclistes de circuler de manière sécuritaire dans les deux sens, ce qui vient en inadéquation avec les efforts affichés de l'administration en matière de sécurisation des déplacements cyclables. »

Un projet coulé dans le béton ?

Tant que le chantier n'est pas commencé, il n'est pas trop tard. « Au printemps dernier, la décision de convertir la rue en sens unique était déjà prise. On se retrouve donc aujourd'hui avec un projet dont on doit multiplier les mesures d'atténuation pour répondre aux nombreuses préoccupations en matière d'accessibilité », signale Émilie Frémont-Cloutier du Collectif pour un transport abordable et accessible à Québec.

En somme, tout le monde demande à la Ville de Québec de revoir ses plans : « Verdir nos milieux de vie est une mesure responsable et nécessaire, mais cela ne devrait jamais se faire au détriment du service fondamental que constitue le transport en commun. Le quartier Saint-Sauveur mérite un verdissement adapté au milieu, et c'est tout à fait compatible avec une amélioration, plutôt qu'une détérioration, de la desserte de transport en commun. En révisant les exigences exagérées pour la largeur des voies de circulation et en retirant plus d'espaces entre ces voies et les trottoirs élargis, la Ville réussirait à atteindre davantage les objectifs poursuivis au nom de la santé durable, » dicit Alexandre Turgeon, directeur général du Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale.



Le 7 décembre, les citoyens ont majoritairement critiqué le plan de la Ville de Québec pour la rue Saint-Vallier Ouest. Photo DDP.

DÉMOCRATIE QUÉBEC A REMPLI SA MISSION

Par Lucie Desrochers et Louis Doyle, Anciens membres du conseil d'administration de DQ

Nous avons milité et occupé des postes de responsabilité dans le parti Démocratie Québec (DQ) tout au long de ses dix années d'existence. Nous estimons que le parti peut maintenant se retirer avec la satisfaction du devoir accompli.

Au printemps 2013, Démocratie Québec, parti fondé en 2012 par Anne Guérette, et Québec Autrement, formation dirigée par David Lemelin, fusionnent leurs forces pour créer un nouveau parti qui adopte le nom de « Démocratie Québec ». Ils constataient qu'ils poursuivaient les mêmes objectifs politiques, partageaient essentiellement les mêmes valeurs et que, s'affronter sur la scène électorale ne ferait que mener au triomphe de leur adversaire commun, l'Équipe Labeaume.

Le nouveau parti a adopté un programme très étoffé, voté en congrès, et des statuts et règlements complets qui mettent l'accent sur la participation des membres et la démocratie à l'intérieur de l'organisation. À l'issue de l'élection de 2013, où David Lemelin était candidat à la mairie, trois conseillers sont élus soit, Yvon Bussièrès, Anne Guérette et Paul Shoiry. Ils forment alors l'opposition officielle à l'Hôtel de Ville.

En 2017, le parti a adopté en congrès un programme renouvelé. L'élection porte principalement sur les questions de mobilité et, notamment, sur la pertinence d'un mode de transport structurant. DQ, sous la direction d'Anne Guérette, candidate à la mairie, propose un projet fort bien documenté prévoyant entre autres la construction d'un tramway, projet qui ralliera après l'élection, dans une forme plus élaborée, le maire de Québec et le gouvernement du Québec.

Lors de cette élection, le parti présente encore une fois des candidates et des candidats dans les 21 districts, mais il réussit à faire élire un seul conseiller, Jean Rousseau, colistier de la candidate à la mairie dans Cap-aux-Diamants. Ce dernier remplit avec compétence et générosité son mandat de représentant de son district et de chef du parti.

À l'élection de 2021, sous la direction de Jean Rousseau, DQ n'a malheureusement fait élire aucun conseiller ni gagner la mairie, malgré des propositions solides et une équipe complète de candidates et de candidats.

Dans la foulée des résultats de la dernière élection, la direction et les membres du parti se sont interrogés sur son avenir dans la dynamique politique actuelle. L'absence de représentants empêche le parti de bénéficier d'une couverture médiatique et contribue à réduire sa notoriété. De plus, la multiplication des partis occupant le champ centre-gauche augmente la concurrence pour conquérir le même électorat.

Dans un tel contexte, les membres, réunis en assemblée générale spéciale le 18 novembre dernier, ont décidé qu'il était préférable pour la vigueur de la vie municipale de dissoudre DQ. On notera que le parti n'a pas jugé opportun de fusionner avec aucun des partis existants et qu'il laisse ses membres tout à fait libres d'adhérer à l'un ou l'autre.

DQ se retire donc avec fierté pour le travail accompli et les valeurs défendues. Nous sommes convaincus que Démocratie Québec a contribué très positivement à la vie démocratique à Québec.

Pour Québec solidaire, contre l'omnipotence idéologique

Renaud Blais, membre fondateur de QS Jean-Talon

Québec solidaire a un bel avenir si, et seulement si, les idéologues cessent de prétendre qu'elles et qu'ils possèdent la seule vérité vraie, au détriment des militantEs de la base. Il est très noble et très souhaitable de vouloir avoir un cocus, et toutes les instances du parti, paritaires, mais pas à n'importe quel prix. Pas au point de « passer par-dessus » la tête des militantEs d'une circonscription bien organisée. De tout temps, dans tous les partis, une telle intervention fut, est et sera toujours désastreuse, quand on « se fait imposer » une personne, contre la volonté des militantEs de la base. Ces militantEs déçus ne voteront pas pour un autre parti, quoi que... Elles et ils ne seront pas volontaires pour participer à l'équipe électorale pour l'élection et resteront chez eux le jour du vote.

Quand, en congrès, à quelques délégués, on décide de sermonner des militantEs de la base en leur imposant de choisir en fonction du sexe ou autres caractéristiques d'une candidature, on pose un geste discriminatoire et autoritaire. Pour viser la parité, on invite des personnes « appropriées » qui s'investissent dans une circonscription, comme l'a fait Manon et

d'autres qui n'ont pas eu l'opportunité de se retrouver dans une circonscription déjà bien organisée, avec une équipe de bénévoles en or et déjà gagnée. Il est indéniable qu'une personne qui s'investit pendant des années dans une circonscription sera toujours la meilleure personne pour représenter ses électeurs. Une candidature idéale est une personne impliquée sur le terrain. D'abord, elle pourrait subir jusqu'à plusieurs défaites électorales avant d'être élue par les membres et ensuite, par les électeurs de tous les sexes.

J'aimerais rappeler aux tenants d'une intervention du « national », que J.-F. Lisée nomme le politburo, ici à juste titre, que c'est cette instance « obscure » qui a brisé la parité du cocus qui existait de 2018 à 2022 en sollicitant une candidature masculine au détriment d'une femme déjà candidate à l'investiture dans Taschereau, en 2022, pour remplacer Catherine. Ce fut le moment où la parité a été perdue et elle sera difficile à retrouver.

Avec la résolution adoptée au récent congrès, heureusement qu'un « homme blanc » en s'identifiant

comme non-binaire, pourra poser sa candidature dans le cas où il se prépare depuis des années à représenter les citoyens de sa circonscription et ainsi ne pas devoir se désister devant une intervention autoritaire venue d'en haut...

Une façon d'y arriver serait que les marcheurs dans les rues en 2012 apprennent à respecter et écouter leurs parents, fondateurs du parti, qui votent en masse et sont là, chez les électeurs québécois, encore pour quelques décennies... C'est très dommage que nous en soyons rendus là. La création de Québec solidaire fut une réussite historique rassemblant presque toute la gauche, même extrême, jusqu'à ce jour...

Quand les marginaux se prennent pour la norme, on s'égare dans le communautarisme bien à la mode. J'espère que le pendule fera son effet, on en reviendrait ensemble à réclamer une égalité de droits effectifs pour tous les humains de ma race, ceci avant que les « anciens », qui votent en masse, soient tous morts.



Inscrivez-vous
à l'infolettre de
Droit de parole sur
le site du journal :
droitdeparole.org

Réforme Dubé en santé

Top guns, centralisation et privatisation

par W. Stuart Edwards

Quand les hôpitaux à Gaza s'écroulent sous les attaques aériennes, la menace de la réforme Dubé en santé pourrait sembler un peu moins imminente et dangereuse. Néanmoins, il y a lieu de nous inquiéter.

La Loi 15, adoptée sous bâillon samedi le 9 décembre, va bouleverser les structures administratives sous prétexte d'efficacité et de gestion rigoureuse. La conséquence est prévisible : les professionnels risquent de quitter le réseau public en plus grand nombre. La privatisation, déjà entamée, va s'accélérer.

Les coûts du privé en santé

Selon Nathalie Déziel de la Coalition solidarité santé, présente à la manifestation du 30 novembre devant l'Assemblée nationale contre le projet de loi 15 : « Le gouvernement choisit d'orchestrer un système où l'État subventionne les compagnies privées pour qu'elles dispensent les soins de santé. On rassure la population en disant qu'elle n'aura rien à payer, que ce sera couvert par la carte soleil, mais ce sont les Québécoises et les Québécois qui collectivement devront assumer des coûts beaucoup plus élevés en santé pour couvrir la portion de profits inhérente à la médecine privée... Le détournement des patients vers le réseau public ne soulage pas le réseau public. Bien au contraire. C'est à la source du problème d'accessibilité. Les travailleurs de la santé ne poussent pas dans les arbres. Chaque travailleur au privé est un travailleur perdu dans le réseau public. »

L'hyper-centralisation

En plus de donner plus de place au privé, l'agence Santé Québec, c'est une gestion hypercentralisée par des hauts fonctionnaires qui nommeront les membres des conseils d'administration locaux. Santé Québec deviendra l'unique employeur du réseau public.

Un top gun, c'est un haut gestionnaire, dans le langage tout à fait révélateur du ministre Dubé. Des top

guns vont nommer les directeurs et directrices d'établissements locaux, ce qui enlève toute possibilité d'implication démocratique et citoyenne dans la gestion locale et régionale du système.

Nathalie Déziel : « Nous sommes préoccupés par la représentativité des groupes vulnérables. Nous sommes inquiets des compositions des conseils d'établissements qui seraient évidemment nommés par Santé Québec. Quelle sera la réelle représentativité citoyenne?... La démocratie, ce n'est pas seulement voter aux quatre ans. Nous souhaitons un système de santé de première ligne publique et communautaire au sein duquel les membres de la communauté ont le pouvoir d'être entendus et de participer aux changements souhaités. »

« La démocratie, ce n'est pas seulement voter aux quatre ans. Nous souhaitons un système de santé de première ligne publique et communautaire au sein duquel les membres de la communauté ont le pouvoir d'être entendus et de participer aux changements souhaités. »

Le ministre Christian Dubé veut gérer la santé comme on gère une usine industrielle, en top-down, de haut en bas et de manière quantitative. Les soins de santé

ne sont pas des actes à l'emporte-pièce, identiques pour chaque patient selon un diagnostic robotisé et informatisé. La qualité des soins dépend d'un très bon jugement de la part de l'équipe soignante, en collaboration avec le patient et ses proches, et en tenant compte d'une foule de critères et circonstances.

Les professionnels de la santé savent bien que l'imposition d'un modèle d'affaires inspiré par une chaîne de montage dans une usine de Toyota, avec ses idées de gestion efficace, ne fait que rendre plus ardu et compliqué leur travail. Le patient ne se résume pas à son dossier informatisé, avec des champs de données pré-programmées, ou à de simples unités de mesure telles l'acte médical, la dose, la consultation, l'opération.

Parce que la gestion supposément « efficace » que prône le ministre Dubé, le soi-disant « ABC » de la gestion, c'est plutôt l'idée de tout réduire aux chiffres et unités de mesure. Comme dans une banque, une compagnie d'assurance ou une usine d'automobiles, tout devient une série de transactions et opérations élémentaires, quantifiables, et surtout économiques.

Au lieu de la centralisation : démocratiser le réseau

Tout n'est pas perdu. Il est encore temps de défendre la nature publique, gratuite et universelle du réseau de la santé, mais aussi sa démocratie.

D'ailleurs, lors de la manifestation du 30 novembre contre le projet de loi 15, François Proulx-Duperré de la CSN a proposé : « Ce qu'il faut faire, c'est d'inverser complètement les paramètres pour, premièrement, démocratiser le réseau de la santé et des services sociaux. Mettre des membres de la société civile sur tous les conseils d'administration pour qu'ils puissent jouer le rôle de chien de garde. Le gouvernement ne peut pas créer des structures et placer des hauts fonctionnaires là où il veut, pour complètement sortir la parole citoyenne des établissements ». (En collaboration avec Nathalie Côté)



Rassemblement devant l'Assemblée nationale contre le projet de loi 15 du ministre de la santé, le 30 novembre dernier. Photo: W. Stuart Edwards

Noël de mon enfance

Par Gilles Simard



Mon petit-fils, Élie, avec toute la magie de Noël dans ses grands yeux.
Photo: Camille Simard

Nous sommes au début des années soixante, au Lac-Beauport, où ma famille et moi demeurons depuis une couple d'années. Noël approche, l'école est finie et je suis de plus en plus excité à l'idée des réjouissances à venir : la messe de minuit à la petite chapelle du Lac, le réveillon, les cadeaux, tout ça m'emballe et rend cette période particulièrement pétillante pour mon âme d'enfant. Un temps béni en fait, où mes frères et moi nous nous épuisons à jouer au hockey sur les étangs gelés et surtout, à relever les centaines de collets que nous avons installés un peu partout dans les bois, au nord de la rivière Jaune. Avec cette activité de plein air, nous amassons un peu d'argent de poche et ce grâce au petit gibier attrapé et vendu aux alentours : cinquante cennes le lièvre et une piasse et vingt-cinq la perdrix, ce n'est pas rien pour des ti-culs du Lac-Beauport-prolo!

C'est la magie des Fêtes : réveillon, bombance et cadeaux arrivent enfin. Ciel que j'ai hâte. Je trépigne et je flotte dans un bel entre-deux, dans l'anticipa-

tion d'autres moments encore plus agréables, comme durant ces voyages en train entre Québec-Jonquière, pour aller voir nos cousins Tremblay et notre grand-père Simard, ce bon vieux qui sait si bien nous gâter. Ce sont de longs voyages de nuit, en passant par Rivière-à-Pierre et Chambord, avec des trappeurs, des bûcherons à moitié saouls et aux aurores, des ours qui fouillent les vidanges le long des rails; nous avançons et nous reculons au rythme des portes qui claquent, dans des wagons où ça sent le vieux cuir, le tabac et le gros gin, avec des passagers qui jouent de la musique à bouche et des « trainmen » qui proposent « chips », « peanuts » et des oreillers pour dormir.

Je suis d'autant plus énervé qu'à la fin du semestre, vu mes résultats d'examens quasi parfaits, les maîtresses de la petite école St-Dunstan ont décidé de me faire sauter ma cinquième année. Ça signifie qu'en janvier, je rejoins mes frères aînés en sixième dans la

classe des grands, et ça veut dire aussi un cadeau supplémentaire mérité, qui sait ...

Quelques jours avant Noël toutefois, ma mère, qui revient de Saint-Roch, me lance d'un air accablé : « Y restait plus grand-chose dans les magasins. Pour les cadeaux, faudra que vous vous fassiez une raison, vous-autres les enfants. Avec la paye de votre père au CN, on a ben juste de quoi passer l'hiver. La maison, l'huile à chauffage, l'épicerie, on n'arrive pas. »

Le ton las et les yeux tristes de ma mère me refroidissent et je deviens d'autant plus anxieux que cette année-là encore, elle a dû négocier âprement avec mon père pour pouvoir nous faire vivre un Noël « sur le sens du monde ». Ce dernier déteste les Fêtes autant que les curés - parce que ça ravive chez lui de profondes blessures d'enfance - et s'il n'en tenait qu'à lui, nous passerions tout droit. Le gros fun quoi! Évidemment, son avis compte parce que chez-nous, la loi, les sous et la force brute, c'est lui, alors que tout le reste, la maisonnée, le budget, la santé et nos besoins particuliers, c'est ma mère. Une mère résignée mais toujours aux petits soins. Une mère-courage, sagace et tenace, pieuse et généreuse, qui compense la dureté de son mari en distillant plein de bonté dans son entourage.

– Votre mère? C't'une sainte! s'exclament volontiers les voisins pour qui « endurer » mon père et tenir une maison comme la nôtre, relève de l'exploit quotidien. Et tellement aussi, nous passons pour malcommodes, la tralée d'enfants que nous sommes.

La messe et le réveillon

Le 24 décembre finit par se pointer et le soir venu, grâce à l'oncle Paul qui nous sert de taxi, nous voilà empilés et frétilants comme des sardines dans un des bancs arrière de la chapelle catholique Saint-Dunstan, ouverte et chauffée exprès pour la messe de minuit. Il y a foule. Des riverains ont traversé le lac à pied, à skis ou en raquettes et les autres sont venus en auto, en carriole ou sur leur motoneige. Les notables sont dans le premiers tiers de la nef, là où l'humble crèche de bois est la plus visible, et nous autres, les familles prolos, on est à l'arrière et sur les côtés comme il se doit.

C'est Monseigneur Garant qui officie et missel en mains, bien engoncés dans leurs somptueuses fourrures, le premier ministre Jean Lesage et ses enfants s'alignent vertueusement dans la première rangée. Les chaufferettes géantes ronronnent, les gens suent et dans l'air chargé, des effluves de parfum et des miasmes de renfermé se mêlent aux odeurs de neige et de froid qui arrivent du dehors. Je souris en entendant l'oncle Paul se plaindre du « parfum-à-la-moutarde » de sa voisine et ma tante Françoise qui exècre les odeurs de transpiration humaine.

Il est né le divin enfant! L'assistance est fébrile, la musique retentit, le chœur s'époumone et les cantiques se mettent à défiler pendant que l'officiant marmonne sans répit prières, psaumes et litanies. Ça déboule. En le voyant gesticuler, j'ai une pensée pour le chapelain gourmand des contes de Daudet qui n'avait qu'une hâte : expédier ses Trois messes basses pour aller enfin s'empiffrer à la somptueuse table de son châtelain.



Québec, réveille!

Du lundi au vendredi de 7h30 à 9h00
avec Philippe Arseneault



Nouvelle agréa-ble! La messe est finie, la foule s'ébroue gaiement et en sortant, caché derrière une auto, j'aperçois Guérin, un des matamores de l'école, en train de pisser dans ce qui ressemble à une bouteille de bière vide. Hilare, le grand imbécile fait mine de m'en offrir une gorgée. Cochon, va! C'est dans une étable!

À la maison, y a de la magie dans l'air : ça sent bon le sapin, les beignets et la tourtière. Soupes moelleuses, pâtés bien croûtés, salades et cornichons à volonté, nous nous goinfrons. Bien repus, le cœur palpitant, nous voilà au salon, devant l'arbre de Noël scintillant, là où s'entassaient les mystérieux paquets.

Mon père est absent et ma mère commence par mes petites sœurs qui reçoivent des ensembles de broderie, des patins de fantaisie et même une poupée « noire » pour Johanne. Noire?! On n'a jamais vu ça, mais pourquoi pas? D'abord étonnée, ma petite sœur est ravie. Puis, vient le tour de Jacques, l'aîné, avec une splendide hachette et un gros couteau dans leurs beaux étuis de cuir. Ça promet pour nos expéditions de chasse! André lui a droit à des albums de Tintin et une belle paire de raquettes.

Et moi... Moi? Catastrophe! Alors que je m'attendais à au moins une paire de patins, on m'offre les douze tomes illustrés de l'encyclopédie jeunesse du Coq d'or. Des livres cartonnés, à peine emballés, qui m'ont l'air aussi banals que ceux proposés par les vendeurs ambulants de chez Groslier. Je n'arrive pas à cacher ma déception. Non mais... Gênée, ma mère s'en aperçoit, et c'est ravalant mes larmes que je monte à ma chambre cette nuit-là. C'est injuste!

Le lendemain matin, pourtant... Ô joie! Il y a un nouveau paquet-cadeau au pied de mon lit. C'est une magnifique paire de bottes indiennes avec un bonnet à queue de raton-laveur que mon père (eh oui!) a acheté d'un collègue du Village Huron et ramené après son quart de nuit. De vrais mukluks en cuir d'orignal, avec des perles et des franges, et un chapeau de fourrure qui vont faire de moi un vrai coureur des bois, comme Pierre-Esprit Radisson, mon héros. Tassez-vous les zombies! Davy Crocquett-Simard s'en vient!

J'en pleure de joie. Ma mère, elle, arbore un de ses plus beaux sourires ...

Noël, Noël!!!

Gilles Simard, dix ans



Années cinquante: des skieurs et les skieuses devant la petite chapelle catholique Saint-Dunstan, au Lac-Beauport.
Photo: Courtoisie

Épilogue : Mon bel attirail de Wendake n'aura duré que le temps des roses. Trop dur avec le matériel, le beau Gilles! Par contre, entre les Tintin, les Spirou et les Bob Morane, les douze albums de l'encyclopédie du Coq d'or ont fini par m'apprivoiser. Soir après soir, ces précieux amis ont nourri mes rêves et mes pensées en m'ouvrant à la connaissance universelle. Je les en remercie.



La petite chapelle Saint-Dunstan (Lac-Beauport) en hiver. Photo: Courtoisie

Dettes à l'aide sociale : le mythe de Sisyphe

Par **Andréann Poirier**

Le 20 novembre dernier, l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec Métropolitain a organisé un rassemblement militant devant les bureaux du centre de recouvrement des dettes à l'aide sociale. Des manifestants se sont dirigés vers le bâtiment où persiste une violence systémique afin de dénoncer le nouveau taux d'intérêt imposé sur les dettes des personnes bénéficiant de l'aide sociale par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Les organisateurs de la manifestation ont choisi cet endroit stratégique, quoique peu connu du grand public, parce que c'est là que les dettes sont calculées. « On souhaitait mettre ces pratiques sous les projecteurs, dénoncer ce qui se passe à l'intérieur de ce petit bureau discret », raconte Laurent Lévesque, intervenant à l'ADD SQM. Sur place, plusieurs passants ont exprimé leur soutien envers les militants. Situé à proximité de l'Auberivière, dans le quartier St-Roch, de nombreuses personnes vivant dans des situations précaires ont pu apprendre et constater que leur cause était défendue dans la rue.

ADD SQM : la campagne de lutte contre l'endettement à perpétuité

Rappelons que cette action militante s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne de l'ADD SQM, inaugurée par le lancement du dossier noir sur les dettes en février dernier. Ce document regroupe une dizaine de témoignages poignants de personnes qui vivent des maigres subsides de l'aide gouvernementale de dernier recours et qui se retrouvent à devoir rembourser une dette envers le ministère à la suite d'une ou plusieurs fausses déclarations. À ce propos, il faut savoir que 80 % de l'ensemble des fausses déclarations à l'aide sociale ont été reconnues, par le Ministère lui-même, comme étant des erreurs de bonne foi. La vie maritale, l'héritage, des dons sont souvent en cause et surtout un règlement flou et complexe qui perd facilement les gens et les rend susceptibles de faire des erreurs.

Bref, une multitude de personnes qui bénéficient d'un programme à l'aide sociale ont fait appel à l'ADD SQM, confrontées à une « dette perpétuelle » envers le ministère. Cette situation survient quand le montant maximum prélevé sur leur allocation de base pour le remboursement de leur dette ne dépasse pas le montant des intérêts mensuels encourus sur celle-ci, qui ne fait donc qu'augmenter au fil des ans au lieu de diminuer. Une situation qualifiée « d'absurde » par Laurent Lévesque, militant de l'ADD SQM.

Survivre avec des miettes : les défis financiers avec 770\$ par mois

N'oublions pas que le montant de base accordé à une personne seule est de 770 \$ par mois. Déduisons systématiquement de cette modeste somme 224 \$, il ne reste que 546 \$ à cette personne pour se loger et se nourrir. Quant aux revenus de travail, ils ne peuvent pas dépasser plus de 200\$, sans quoi ils sont aussi déduits sur l'allocation. Comment réagir devant l'absurde ? La plupart se retrouvent face au désespoir. D'ailleurs, dif-



Rassemblement du 20 novembre contre les dettes à l'aide sociale. Photo : ADD SQM

ficile d'encourager le bénéficiaire aux prises avec une dette sisyphéenne, contractée à la suite d'une malencontreuse erreur, de réintégrer le marché de l'emploi. Sisyphe avait été condamné à pousser sa lourde pierre jusqu'au sommet d'une montagne, pour la voir ensuite retomber en bas et recommencer, et ce éternellement, en guise de châtimement. La cruauté des pénalités ont pour effet de démoraliser la réinsertion sociale de ces gens au lieu de l'inciter, alors que l'on devrait s'attendre à ce que le programme d'aide sociale du Ministère de l'emploi et de la solidarité réponde à la mission qu'il s'est lui-même donnée, soit de lutter contre la pauvreté. En somme, même pas besoin d'être « de gauche » et de se soucier d'équité pour s'indigner ; il suffit d'avoir un minimum d'intelligence et un souci de cohérence pour voir qu'il y a une contradiction entre la mission du ministère et son programme.

Constat d'échec des efforts politiques : la ministre Rouleau indifférente

Le dossier noir, rédigé et publié par l'ADD SQM dans le but de sensibiliser à cet enjeu, visait surtout à être présenté à l'Assemblée nationale pour encourager ceux

ayant le pouvoir de modifier cette loi à le faire. Une représentation au niveau politique a suivi son lancement, au cours de laquelle le document a cheminé. Il a été remis, en mains propres, à Chantal Rouleau, la ministre de l'emploi et de la solidarité sociale. Laurent Lévesque assure qu'ils ont donc été "écoutés et entendus chez nos élus". Mais, ces efforts n'ont pas conduit à des résultats concrets, suscitant le mécontentement de l'ADD SQM. Depuis le lancement du dossier noir il y a moins d'un an, le taux d'intérêt sur les dettes des personnes à l'aide sociale a augmenté d'un point, passant de 9 % à 10 % : « La situation a empiré », déplore-t-il.

Le constat est d'autant plus frustrant que la ministre est informée de la situation, détenant le dossier noir et le pouvoir sur cette loi.

L'ouvrage publié par l'ADD SQM relate une dizaine de cas, parmi les plus frappants, mais il est important de souligner que la majorité des appels à l'ADD SQM, appels qui ne font que croître dernièrement, concernent ce grave problème d'endettement. Certaines personnes citées dans le dossier noir doivent de 20 000 \$ à 90 000 \$ au ministère à la suite de « fausses déclarations ». Ces cas sont extrêmes, mais il suffit d'une dette de 2 000 \$ pour qu'une personne se retrouve dans l'incapacité de rembourser à cause du taux d'intérêts. Son allocation sera ainsi considérablement réduite pour aller engraisser le solde d'une dette au lieu de l'amoindrir. « C'est triste, ça nous attriste vraiment à l'ADD SQM de voir ça... », confie Laurent Lévesque. En plus, ces gens-là sont honnêtes, ils veulent rembourser leurs dettes. Mais, à cause du règlement dans la loi, ils ne pourront juste pas y arriver. »

L'ADD SQM demande donc plus que l'abolition des taux d'intérêts sur ces dettes, il demande l'abolition des dettes à l'aide sociale, purement et simplement. Certes, le gouvernement impose ces règles pour punir, aller chercher le 20 % de vrais fraudeurs. Mais, considérant que le ministère a avoué que 80 % des fausses déclarations étaient des erreurs de bonne foi, il est évident que le jeu n'en vaut pas la chandelle.



Rassemblement du 20 novembre à Québec. Photo: ADD SQM

Northvolt: le plus gros assisté social dans l'histoire du Québec ?

Par David Johnson

Pour devenir vraiment riche grâce à l'aide sociale, le truc est d'être capable de la percevoir auprès de plusieurs États en même temps. En tant qu'individu, cela peut être difficile, mais lorsque vous êtes une entreprise internationale occupant une position dominante dans l'économie mondiale, capable de traverser les frontières à volonté et d'opérer dans plusieurs pays à la fois, c'est plus que possible: vous pouvez simplement laisser les États se battre pour savoir qui vous fera le plus gros chèque.

Le plus gros chèque d'aide sociale jamais émis au Québec doit être celui de 7 milliards de dollars que Northvolt a reçu pour la construction de l'usine de batteries. Évidemment qu'ils n'ont pas besoin de cet argent comme un bénéficiaire moyen de l'aide sociale pourrait en avoir besoin : selon Reuters, Northvolt vaut environ 20 milliards de dollars. Ils ont également des contrats d'une valeur de 55 milliards de dollars pour fabriquer des batteries pour leurs clients, dont BMW, Volvo et Volkswagen.

Le Québec souhaite se lancer plus sérieusement dans l'électrification des transports. Nous ne voyons pas de façon de faire, sauf demander de l'aide des entreprises qui dominent l'industrie, comme Northvolt. Alors nous devons leur faire un gros chèque. Mais malheureusement cette approche enlève des opportunités de développement économique au Québec: au lieu d'encourager les entreprises québécoises et le développement technologique qui se fait ici, on donne un coup de pouce aux entrepreneurs et technologies scandinaves.

Et bien sûr, notre aide à Northvolt va au-delà du simple argent : nous leur offrons la possibilité de bafouer les règles, notamment celles mises en place pour offrir une protection minimale de l'environnement. L'usine nécessitera le remplissage de 130 000 m² de zones humides; le processus d'approbation environnementale est accéléré par le gouvernement; les règles ont été modifiées pour que le BAPE ne soit pas nécessaire.

Mais l'argent est la chose la plus importante pour les investisseurs de Northvolt : leur principale responsabilité est de garantir leurs résultats financiers. Être compensé par la population québécoise est très utile à cet égard. Encore une fois, ils n'en ont pas besoin : en fait, l'un des principaux investisseurs de Northvolt est l'une des sociétés les plus riches au monde : BlackRock.

BlackRock

BlackRock est la plus grande société d'investissement de Wall Street, gérant des actifs d'une valeur de 10 000 milliards de dollars. Cette société exerce un pouvoir économique vaste en tant qu'un des principaux investisseurs dans presque toutes les sociétés du S&P 500 aux États-Unis, ainsi que dans les grandes sociétés du monde entier. L'investissement de BlackRock dans Northvolt est subventionné par le contribuable québécois.

BlackRock est également l'un des principaux investisseurs dans l'industrie des combustibles fossiles, notamment dans les sables bitumineux de l'Alberta.

L'exploitation des sables bitumineux est l'une des principales sources de gaz à effet de serre au Canada et dévaste l'environnement et les communautés autochtones du nord de l'Alberta. BlackRock a investi entre autres dans TC PipeLines, responsable de nombreux projets, dont l'oléoduc Énergie Est.

Après les énergies fossiles, le deuxième facteur du changement climatique est la déforestation. Et là encore, BlackRock est fortement impliquée : dans la forêt amazonienne, ils sont le bailleur de fonds majeur des entreprises impliquées dans l'industrie pétrolière et gazière et dans le secteur agricole industriel. Ces industries sont à l'origine de la majeure partie de la déforestation en Amazonie.

Pas le meilleur investissement des ressources publiques certes, pour l'économie ni l'environnement. Il va falloir s'assurer que les opportunités pour les entreprises locales sont assurées dans le développement de cette usine et, en termes d'extraction des ressources et le recyclage des batteries, que les normes environnementales strictes soient respectées.

Une pétition demande la tenue d'une enquête du BAPE avant l'implantation de l'usine de batteries Northvolt. À signer en ligne avant le 13 janvier 2024 sur le site internet de l'Assemblée nationale. Les mots clés : pétition, Assemblée nationale, Northvolt.

On annonce localement !



On achète localement !



On informe localement !



ENSEMBLE, NOUS SOMMES ÉCORESPONSABLES !

Droit de parole

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

REPRÉSENTANT OU REPRÉSENTANTE PUBLICITAIRE RECHERCHÉ.E !

Le journal Droit de parole recherche une personne pour la vente de publicité locale pour le journal papier et sur le site web.

Le salaire ? Une commission de 25% sur les ventes. Pour plus d'information, nous contacter au 418-648-8043 ou par courriel au info@droitdeparole.org.

Les arrivistes arrivés

Par Francine Bordeleau

À près de 90 ans, le grand écrivain nigérian Wole Soyinka livre une fable féroce, cynique et jouissive sur le monde d’aujourd’hui.

Auteur d’une œuvre abondante où se démarque notamment la pièce de théâtre *La Mort et l’Écuyer du roi* publiée en 1975, Wole Soyinka, premier écrivain africain à recevoir le Nobel de littérature (en 1986), n’a toutefois que peu exploré la forme romanesque. *Chroniques du pays des gens les plus heureux du monde* n’est en effet « que » son troisième roman. Mais quel roman !

Gabegie et chaos

Bienvenue au Nigéria, sixième pays le plus peuplé du monde avec ses 220 millions d’habitants. On y trouve du pétrole, une industrie cinématographique prospère (Nollywood), des dirigeants corrompus, un groupe djihadiste armé (Boko Haram) et des prédicateurs en quantité. À ce propos, voici justement Papa Davina, imposteur patenté et faux prophète. Obligé d’interrompre précipitamment ses études au Royaume-Uni parce qu’accusé de tentative de viol par une condisciple, et endetté, il a fondé, de retour au pays natal, Chrislamabad, un Disneyland de la religion présenté comme « la véritable cité de Dieu et d’Allah ». Il subjugue les foules grâce à une parfaite maîtrise de la publicité et du marketing, et offre de la spiritualité dans « un emballage créatif ».

Papa Davina a l’oreille des politiciens, à commencer par celle du premier ministre, Sir Godfrey Danfere : un manipulateur né lui aussi, un opportuniste prompt à user de tous les stratagèmes pour se faire réélire. Stratagèmes qui, dans le Nigéria imaginé par Soyinka, n’ont pas de limites. À preuve, le gouverneur de l’un des États les plus démunis du pays a réussi à instaurer un ministère du Bonheur et à le doter d’un budget stratosphérique qui sert à endormir la population en plus de profiter aux amis du pouvoir. C’est dire !

Des ombres planent toutefois sur le gouvernement de « Sir Goddie », à cause d’un médecin bien intentionné. Le docteur Kighare Menka, qui soigne les victimes de Boko Haram, découvre qu’un trafic d’organes, organisé à l’échelle nationale et relié à des pratiques rituelles, transite par son hôpital. Le bon docteur ne le sait pas mais du coup, il s’apprête à plonger dans un sacré nid de vipères.

Une dénonciation, et beaucoup plus

Le docteur Menka est l’un des rares personnages du livre à faire figure d’honnête homme, et on aimerait bien que, tel un héros à la John Grisham, il triomphe des puissants.

Or Wole Soyinka n’a pas du tout opté pour cette voie. Les turpitudes et les malversations de ceux qui écument le système, de ces élites qui ont le chic de manger à tous les râteliers, des personnes haut placées restent ici sans beaucoup de conséquences.

Mais si le propos de Soyinka est foncièrement pessimiste, l’ensemble, écrit dans une langue incroyablement imagée, se révèle absolument truculent. Rien que les prêches de Papa Davina, ses aphorismes creux aux allures de slogans (« du mal naît toujours le bien », par exemple) sont un régal.

En fait, tout le roman est un régal, et pas seulement pour ceux qui connaissent un tant soit peu le Nigéria. Car ce dernier opus du grand Soyinka est une satire politique aux accents universels.



Wole Soyinka, *Chroniques du pays des gens les plus heureux du monde*, Paris, Seuil, 2023, 544 p.

Le Tremplin d’actualisation de poésie (TAP) présente, chaque deuxième vendredi du mois à la Maison de la littérature, les Vendredis de poésie – des soirées où on accueille des poètes invités, auxquels se joignent des poètes qui prennent, par la suite, la parole à la scène libre. Droit de parole publie à chaque numéro un poème lu lors de la dernière de ces soirées.

Encore une fois tu célèbres la caresse pour amadouer le silence, le rendre moins sombre, le désarmer. Caresse, car tu crois en l’offrande des mains, printemps sur la peau, brise bleue, quelque chose comme une odeur de ciel douillet qui se lève, et le sol à vol d’oiseau, si fragile que tu voudrais le couvrir de forêts. Et tes doigts se moulent à la communauté des arbres, tel le poète tu écris, toi aussi tu écris arbre, arbre pour l’arbre, feuillu ou conifère qu’importe, tu ne crains pas les aiguilles. Avec les ans, tu as appris à te fabriquer une écorce, même mince, même trouée, et tu sens qu’elle te protégera, tu peux maintenant prendre le risque de la tendresse.e

N. B. Les mots en italiques sont empruntés au poème « Arbres » de Paul-Marie Lapointe, dans *Le réel absolu*.

Louise Dupré, poème tiré du recueil *Exercices de joie* (Éditions du Noroît, 2022)



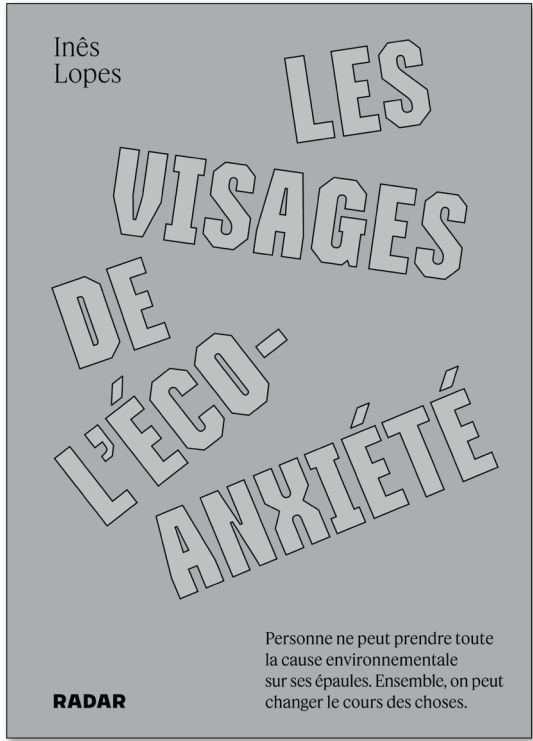
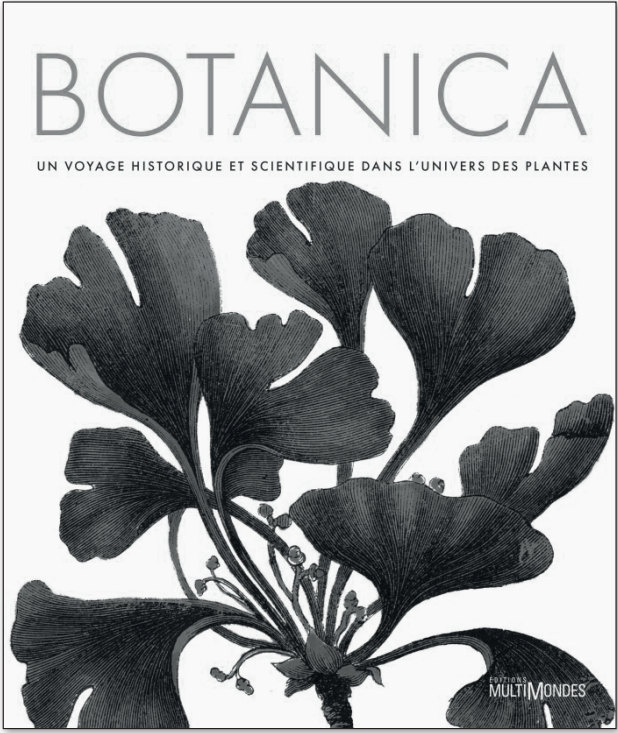
Essence no.4, acrylique sur papier, 2021, Klödy Tremblay

Le secret des plantes médicinales

Saviez-vous que l’herbe du tigre, utilisée depuis des millénaires en Asie, contribue de nos jours à dépolluer certains sols? Que la sauge, actuellement à l’étude pour traiter la maladie d’Alzheimer, a servi dès le Moyen Âge à stimuler le cerveau et à améliorer la mémoire? Ou que la consommation d’aloe vera a permis à Gandhi de supporter ses longs jeûnes?

En recourant à la science, l’histoire, l’art, le folklore et la mythologie, ce magnifique ouvrage vous dévoile tous les secrets des plantes médicinales et aromatiques employées depuis la nuit des temps pour leur saveur, leurs vertus cosmétiques et thérapeutiques ou encore leur valeur sacrée. Des feuilles du ginkgo jusqu’aux racines des pivoines en passant par les fleurons du chardon-Marie, découvrez 80 espèces de plantes, cultivées dans nos jardins ou provenant de régions sauvages. Illustré de sublimes photographies, d’images d’archives inédites et de reproductions d’œuvres d’art, ce livre vous emmène dans un fabuleux voyage au cœur du monde végétal.

Botanica. Un voyage historique et scientifique dans l’univers des plantes
Dr Ross Bayton
Éditions MultiMondes, , illustrations, 304 pages



L'engagement collectif, une solution ?

Le contenu de nos assiettes est un choix politique. Les animaux ne sont ni des choses ni des marchandises.

Avez-vous déjà fait de l’insomnie en pensant à la sécheresse ou aux gigantesques feux de forêt? Ou ressenti une certaine angoisse ou du désespoir devant l’ampleur des changements climatiques? La crise écologique affecte aussi notre santé mentale et physique, ce qui est appelé l’écoanxiété.

Très présente chez les jeunes, l’écoanxiété a de multiples visages. Cet essai aide à en reconnaître les symptômes et les diverses manifestations, pour en atténuer les impacts et retrouver une meilleure santé mentale. Il propose aussi des outils concrets pour aider à réduire les effets de l’écoanxiété. Et pour éviter de se retrouver paralysé par l’impuissance, Inês Lopes offre un plaidoyer pour l’engagement collectif. Car une seule personne ne peut prendre toute la cause environnementale sur ses épaules.

Les visages de l'écoanxiété
Anês Lopes
Écosociété, Montréal, 152 pages,
Collection RADARS



Journal d'une femme politique

« Il y a quelque chose de sensuel à ne pas céder aux exigences d’une élite au pouvoir, quelque chose d’excitant dans le début d’incertitude qui naît dans les yeux de l’élite lorsqu’elle se rend compte qu’elle a devant elle une femme ou un homme qui n’a pas peur. »

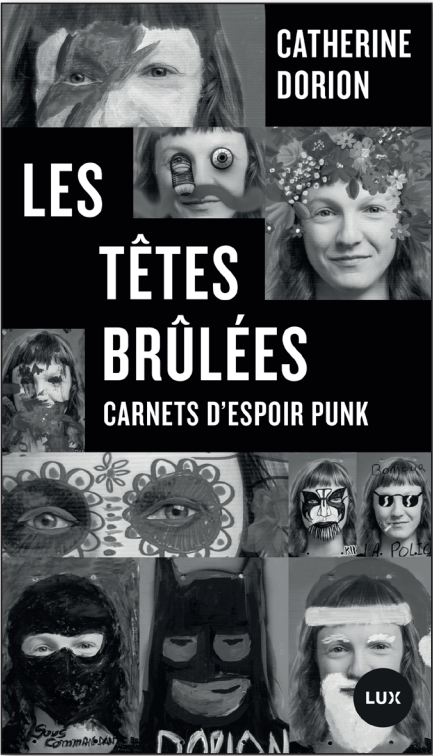
Un jour d’automne 2018, une tête brûlée, portée par d’autres têtes brûlées, se fait élire au cœur d’une ville que le reste du Québec avait abandonnée à la droite populiste. Refusant de se couler dans le moule de la députée en série, elle s’apprête à frapper fort - mais aussi à recevoir la pire volée de sa vie.

Pendant son mandat, Catherine Dorion a tenu un journal, relevant tous les moyens par lesquels le pouvoir colonise les êtres, les peuples et notre avenir. Il en ressort un texte qui est tout

à la fois un récit d’aventures, avec des batailles enlevantes et des scènes d’émotion brute, et une réflexion profonde sur les nouveaux chemins qu’il faudra débroussailler pour s’évader du carcan de solitude et de désespoir dans lequel nous sommes pris.

C’est l’histoire d’une artiste qui s’en remet à la poésie pour arracher au pouvoir ses vêtements fake. Une histoire de famine de sens, de workaholisme généralisé et de burn-out civilisationnel. C’est aussi une histoire d’irrévérence populaire et d’un fantasme partagé de grands débordements collectifs. Des carnets d’espoir punk.

Les têtes brûlées. Carnets d'espoir punk,
Catherine Dorion
Éditions LUX, Hors collection, 376 pages.



LE RÉSINEUX EN CAVALE

Par Nicole Lacroix Thibault

À l'orée de la pleine lune
des milliers d'étoiles jouent à cache-cache
luminosité trop intense
la cité efface la voûte céleste

un gaillard traîne en catimini un résineux affolé
les aiguilles branchées
graffignent le bitume

nez à la fenêtre les enfants sont aux aguets
la porte s'ouvre course effrénée
tout le monde dans le même lit

décembre se maquille
les libertins gazouillent des romances nébuleuses
envahi de petits points lumineux
le sapin prisonnier ronchonne

chaleur grinçante
spleen solitaire



*L'équipe de Droit de parole
vous souhaite un joyeux Noël
et une bonne année 2024 !*

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E !

Devenez ami.E de Droit de parole		100 \$
Nom :		
Adresse :		
Téléphone : Courriel :		
Abonnement individuel		30 \$
Abonnement institutionnel		40 \$
Abonnement de soutien		50 \$
Adhésion individuelle		10 \$
Adhésion individuelle (à faible revenu)		5 \$
Adhésion de groupes et organismes		25 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org



« Ensemble pour notre communauté »



Jean-Yves DUCLOS
Député fédéral de Québec



jean-yves.duclos@parl.gc.ca
www.jeanyvesduclos.ca

Consultation de la Ville de Québec

Mobilité et verdissement sur Marie-de-l'Incarnation

D'ici le 21 janvier 2024, la Ville de Québec invite les citoyens et les citoyennes à répondre à un questionnaire en ligne sur l'amélioration du réseau piétonnier et cyclable sur Marie-de-l'Incarnation entre Guyart et la Pente douce. En ligne sur le site internet de la Ville ou par téléphone au 418-641-6411 poste 5086.

**Vous aimez lire Droit de parole ?
Vous pouvez le trouver dans les lieux suivants**

LIMOILLOU
Alimentex
1185, 1e avenue
Bal du Léopard
1049, 3e avenue
Espace 13/2 culturel et communautaire
210, 13e rue
Bibliothèque Saint-Charles
400, 4e Avenue
Cégep de Limoilou
1300, 8e Avenue
Saint-Roch
Tam-tam café
421, boulevard Langelier
CAPMO
435, rue du Roi
Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
230, rue du Pont
SAINT-SAUVEUR
Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest
Centre Durocher
680, rue Raoul-Jobin
Supérette, bouffe et déboire
411, Saint-Vallier Ouest
Centre communautaire Édouard-Lavergne
390, Arago Ouest
Pub chez Girard
370, rue Saint-Vallier Ouest
SAINT-JEAN-BAPTISTE
L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean
L'Intermarché
850, Rue Saint-Jean
MONTCALM
Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry
STE-FOY
Université Laval
Pavillons Casault et Bonnenfant
Comité logement d'aide aux locataires de Ste-Foy
2920, rue Boivin
Librairie Laliberté
1073, route de l'Église
Librairie Vaugois
1300, avenue Maguire, Québec
VIEUX-QUÉBEC
Librairie Pantoute
1100, rue Saint-Jean

**Lisez-nous en ligne
droitdeparole.org**